



# Canadian Sheep Breeders' Association

RR 2, Site 7, Box 46 Bluffton, AB T0C 0M0

Toll free: 1-866-956-1116 Fax: 1-877-207-2541

[office@sheepbreeders.ca](mailto:office@sheepbreeders.ca) [www.sheepbreeders.ca](http://www.sheepbreeders.ca)

## La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

### NOUVELLES DE LA SCÉM: HIVER 2014

**Loi sur la généalogie des animaux:** Les objectifs de cette législation sont: 1) reconnaître les associations qui sont autorisées à identifier et enregistrer des animaux, 2) promouvoir l'amélioration des races, et 3) protéger les gens qui élèvent et qui achètent des animaux enregistrés. Comme plusieurs associations d'éleveurs canadiennes, la SCÉM est incorporée sous la Loi et dépend de celle-ci pour encadrer son existence. Lors de la rencontre, à Ottawa, de la Table ronde sur la chaîne de valeur du 20 au 22 novembre 2013, le directeur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada John Ross a rencontré le président de la SCÉM, Trenholm Nelson, pour l'aviser que le gouvernement envisage d'abroger (déclarer nulle et non avenue) la législation.

Le conseil d'administration de la SCÉM est préoccupé quant aux conséquences de la perte de cette Loi et vous demande de communiquer dès que possible avec votre député local. La lettre de la SCÉM acheminée au ministre de l'Agriculture, l'honorable Gerry Ritz, peut être consultée sur le site Internet de la SCÉM.

**Réunion générale annuelle:** l'AGA 2014 de la SCÉM se tiendra à Saskatoon, SK samedi, le 22 mars 2014 à l'Hôtel Travelodge situé au 106, Circle Drive West.

**Classique canadienne du mouton 2014:** L'Association des éleveurs de moutons de race pure de l'Ontario se prépare actuellement à accueillir la Classique à Ancaster, ON du 9 au 12 juillet 2014. Les documents d'information et d'inscription ont été postés à tous les membres en janvier. Les inscriptions et les publicités doivent être reçues au plus tard le 9 mai 2014. La SCÉM acceptera désormais les inscriptions en ligne pour la Classique. Le système d'inscription en ligne, lequel est en lien direct avec le site Internet de la SCEA, améliorera l'efficacité et l'exactitude des inscriptions. Veuillez vous familiariser avec ce système en ligne avant le 9 mai afin d'avoir le temps de trouver réponses à vos questions et régler les inscriptions plus compliquées. Les inscriptions en format papier sont toujours acceptées. Veuillez communiquer avec le bureau de la SCÉM si vous avez des questions.

Lors de la Classique 2014, l'Ontario Sheep Marketing Agency tiendra un événement éducatif et promotionnel pour présenter les grandes forces de l'industrie ovine ontarienne. Les informations pour les commanditaires sont disponibles sur le site Internet de la SCÉM.

**Tatouage:** la lettre de l'année 2014 est «B»

**Amendements constitutionnels:** le conseil d'administration de la SCÉM a préparé un avis d'amendement qui devra être voté par tous les membres. Cet avis a été posté aux membres en règle de la SCÉM au cours de la première semaine de janvier. Les 2/3 des membres ayant répondu doivent être en faveur de l'amendement pour que celui-ci soit adopté.

Le 26 septembre 2013, la SCÉM recevait l'approbation finale du gouvernement pour les amendements 2013. Une version à jour de la constitution complète, dans les deux langues officielles, est disponible sur le site Internet de la SCÉM.

**Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons** : Le 18 décembre 2013, la Fédération canadienne du mouton (FCM) et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) ont annoncé la sortie du nouveau code, lequel est disponible électroniquement à [www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/moutons](http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/moutons).

Le code des moutons en est un parmi plusieurs codes de pratiques qui constituent « des lignes directrices nationales sur le soin et la manipulation des animaux d'élevage. Ils sont notre conception, au Canada, des exigences et des pratiques recommandées en matière de soins aux animaux. Les codes favorisent des pratiques de gestion et de bien-être rationnelles à l'égard du logement, du soin et du transport des animaux, ainsi que d'autres pratiques d'élevage.»

Le code inclut une série d'exigences. Ces exigences « désignent soit une exigence réglementaire, soit une attente imposée par l'industrie définissant les pratiques acceptables et inacceptables; ce sont des obligations fondamentales en matière de soins aux animaux. Elles sont le fruit d'un consensus selon lequel l'application de ces mesures, au minimum, incombe à toutes les personnes responsables des soins aux animaux d'élevage. Lorsque des exigences sont comprises dans un programme d'évaluation, ceux qui omettent de les respecter peuvent être contraints d'apporter des mesures correctives par les associations de l'industrie, sans quoi ils risquent de perdre des marchés. Les exigences peuvent aussi être exécutoires en vertu des règlements fédéraux et provinciaux. »

La SCÉM recommande que tous les producteurs ovins se familiarisent avec le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons.

**Identifiant double Shearwell**: l'identifiant double Shearwell, qui est approuvé pour l'identification et l'enregistrement des moutons de race pure et qui bénéficie d'une excellente réputation quant à sa rétention, est maintenant disponible pour achat via la Canadian Cooperative Wool Growers.

**Afin de demeurer sur la liste d'envoi, il est important d'être un membre en règle de la SCÉM et d'avoir une adresse de courriel active. Veuillez renouveler votre adhésion annuelle dès maintenant en contactant la SCEA en ligne au [www.clrc.ca](http://www.clrc.ca) ou en appelant Lorna Woolsey au 1-877-833-7110 poste 306 (pour le service en français, contactez LauraLee Mills au poste 314).**